



AFRIQUE DU NORD GUIDE RÉGIONAL

Types principaux de la traite des êtres humains

- Trafic avec demande de rançon
- Travail des enfants/ Trafic de main d'œuvre des enfants
- Enfants soldats
- Exploitation sexuelle/ trafic sexuel
- Trafic d'organes
- Trafic de migrants

Routes de la traite

- L'Afrique subsaharienne → La Méditerranée
- La Corne de l'Afrique → Israël

Organisations intergouvernementales

- l'Union du Maghreb arabe
- l'Union africaine
- la Ligue des États arabes
- la Confédération arabe des syndicats

Afrique du Nord

Maroc	Tunisie
Algérie	Libye

Alternativement appelé le Maghreb

Ressources Principales

Les publications mondiales comprennent l'information sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord publié par « the Global Slavery Index, » et le Rapport 2017 du Département d'État américain sur la traite des personnes. Des publications supplémentaires sont le rapport régional sur l'exploitation sexuelle des enfants dans le cadre du voyage et du tourisme pour le Moyen-Orient et Afrique du Nord, publié par ECPAT International. Ci-dessous se trouvent plusieurs ressources additionnelles:

- INSAF et le Collectif pour l'éradication des « petites bonnes » publient quelques ressources, qui comprennent « Pour un Maroc sans petites bonnes : modifier la Loi 19.12! »¹ et « Pour l'éradication du travail des petites bonnes au Maroc: Eléments de plaidoyer. »²
- Le rapport du Maroc publié par ECPAT International.³
- Le rapport sur le travail des enfants au Maroc, publié par Human Rights Watch.⁴
- "Baseline Study on Trafficking in Persons in Tunisia: Assessing the Scope and Manifestations."
- Le rapport de la Libye publié par la Roméo Dallaire Child Soldiers Initiative.⁵
- Le rapport de Amnesty International sur le trafic des migrants et la traite des personnes en Libye.⁶
- Le rapport de l'Initiative Mondiale⁷ contre la criminalité transnationale Organisée⁸ sur le trafic des migrants et la traite des personnes en Libye.

Terms

● **Petites Bonnes:** « Petites Bonnes » sont les filles qui travaillent comme travailleuses domestiques au Maroc. Les associations des droits de l'homme condamnent cette pratique, étant donné que ces enfants ne peuvent pas aller à l'école et qu'elles sont exposées à l'exploitation. Quelques filles émigrent de l'Afrique subsaharienne avec le but de soutenir leurs familles.

● **Trafic avec demande de rançon:** ce terme fait référence à l'enlèvement, le trafic, le kidnapping, et la torture des personnes pour obtenir l'argent de leurs familles. Quelquefois la famille paie la rançon et les victimes ne sont toujours pas libérées

Trafic avec demande de rançon: ce terme fait référence à l'enlèvement, le trafic, le kidnapping, et la torture des personnes pour obtenir l'argent de leurs familles. Quelquefois la famille paie la rançon et les victimes ne sont toujours pas libérées

Législation contre la traite des personnes

Tous les pays dans l'Afrique du Nord ont ratifié ou signé le Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants.⁹ Libye est le seul pays maghrébin qui ne possède pas de législation complète contre tous les types de la traite des personnes. La site de l'Organisation Internationale du Travail contient la législation de tous les pays sous « travail forcé »,¹⁰ et la bibliothèque de la loi sur le site « the Protection Project » donne la législation algérienne contre la traite sous forme de PDF.¹¹

Organisations utiles

Il existe quelques organisations utiles dans l'Afrique du Nord qui combattent la traite des personnes et les types majeurs de la traite. Association INSAF combat le travail des enfants et l'exploitation des enfants au Maroc, le plus souvent les petites bonnes. Le Forum Tunisien pour les Droits Économiques et Sociaux a récemment mené une campagne pour combattre la traite des personnes en Tunisie, nommé « Briser le Tabou. »¹² L'Organisation Internationale pour les Migrations et l'organisation ECPAT fonctionnent aussi au Maghreb, où ils ont des bureaux dans plusieurs villes, comme Rabat ou Alger.

Le rapport 2017 de département d'état américain sur la traite des personnes¹³

La plupart des pays du Maghreb sont définis comme « Tier 2 » ou « Tier 2 Watch List. » Maroc et Tunisie sont « Tier 2 » pendant que le Rapport annonce que l'Algérie est « Tier 2 Watch List ». Libye est un cas spécial ; le Rapport dit que « l'information précise sur la traite des personnes continue d'être difficile à obtenir à cause de la retraite des missions diplomatiques, des organisations internationales, et des ONGs en 2014. »

Endnotes

1. <http://www.citoyennete.ma/wp-content/uploads/2017/04/170404-LCTE-Argumentaire-Loi-19.12-FR.pdf>
2. http://tbinternet.ohchr.org/Treaties/CRC/Shared%20Documents/MAR/INT_CRC_NGO_MAR_17894_F.pdf
3. http://www.ecpat.org/wp-content/uploads/2016/04/A4A2011_MENA_MOROCCO-3.pdf
4. https://www.hrw.org/sites/default/files/reports/morocco1112fr_sumandrecs_0.pdf
5. <http://reliefweb.int/report/tunisia/baseline-study-trafficking-persons-tunisia-assessing-scope-and-manifestations>
6. <https://www.childsoldiers.org/wp-content/uploads/2017/06/Libya-January-2017-Report-1.pdf>
7. <https://www.amnesty.org/en/documents/mde19/1578/2015/en/>
8. <http://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2017/03/global-initiative-human-conveyor-belt-human-smuggling-in-libya-march-2017.pdf>
9. https://treaties.un.org/pages/ViewDetails.aspx?src=TREATY&mtdsg_no=XVIII-12-a&chapter=18&clang=_en
10. http://www.ilo.org/dyn/natlex/natlex4.home?p_lang=en
11. <http://www.protectionproject.org/resources/law-library/international-anti-trafficking/>
12. <http://www.webmanagercenter.com/2017/06/05/407495/briser-le-tabou-lutter-contre-la-traite-des-etres-humains-theme-dune-conference-de-presse-le-7-juin/>
13. <https://www.state.gov/documents/organization/271339.pdf>